



10M International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

*Réunion internationale
sur l'évaluation de l'application du Programme d'action
pour le développement durable
des petits Etats insulaires en développement*

Déclaration

de

**Mme Ndioro Ndiaye
Directeur général adjoint de**

l' Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Port Louis, Ile Maurice, 10-14 janvier 2005

Votre Excellence, Monsieur le Premier Ministre de la République de Maurice,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,

1. Au nom de M. Brunson McKinley, Directeur général de l'OIM, et en mon nom propre, je tiens à exprimer nos sincères remerciements et notre gratitude au gouvernement et à la population de la République de Maurice pour avoir accueilli cette très importante réunion et pour l'hospitalité qui nous est ici témoignée.

2. Permettez-moi d'emblée de féliciter le Sous-Secrétaire général, M. Anwarul Chowdhury, pour sa clairvoyance et son intuition stratégique et pour les efforts qu'il déploie depuis longtemps afin de favoriser le développement durable et la collaboration entre les petits Etats insulaires en développement, que l'on désigne sous l'abréviation PEID. Cette réunion vient vraiment à point nommé, à l'heure où nous assistons aux effets dévastateurs du tremblement de terre et du tsunami qui ont récemment frappé plusieurs pays de l'Océan indien, anéantissant des milliers de vies humaines et de propriétés et occasionnant d'immenses pertes qui auront de graves conséquences sur le développement économique durable de ces pays.

3. Je voudrais adresser personnellement mes condoléances les plus sincères à tous les gouvernements concernés et à ceux de leurs ressortissants qui en ont directement souffert et ont perdu des êtres chers. Je voudrais que vous sachiez que nous partageons votre peine en ces temps très difficiles et tiens à vous assurer que l'OIM continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour vous aider à rétablir des conditions de vie normales et à reconstruire vos communautés de façon durable. Dès le début de la catastrophe, le personnel de l'OIM a été sur le pied de guerre, en Indonésie et au Sri Lanka, venant en aide aux autorités locales et coordonnant avec différentes institutions la distribution rapide de vivres, d'eau, de secours et d'équipements pour la mise en place d'abris provisoires afin de subvenir aux besoins les plus urgents des victimes. Je lance un appel à chacun d'entre vous pour unir vos forces et assister les PEID dans leurs efforts, afin qu'ils puissent redresser durablement leur économie.

4. Comme vous le savez probablement, l'OIM s'est portée au secours de plusieurs pays de par le monde pour les aider à surmonter les problèmes liés à la gestion des catastrophes naturelles, et plus particulièrement en ce qui concerne la protection des personnes déplacées, des rapatriés, des migrants et autres populations vulnérables. Le renforcement des capacités à prévoir les catastrophes naturelles et à en atténuer les conséquences en termes de déplacements de populations et les efforts de longue haleine consistant à mettre les populations en mesure de retrouver des moyens d'existence par le biais de projets communautaires de réintégration et de développement comptent parmi les activités que l'OIM a entreprises.

Excellences, Mesdames et Messieurs les Délégués,

5. Le cataclysme qui vient de se produire, auquel s'ajoute la succession dévastatrice d'ouragans qui ont frappé l'année dernière le bassin des Caraïbes, atteste de la très grande dépendance des PEID à l'égard de leur environnement naturel, qui les rend fragiles et vulnérables tant du point de vue écologique que du point de vue économique.

6. Parallèlement à cette menace de catastrophe naturelle et comme cela a été largement évoqué dans plusieurs des documents de travail rédigés à l'occasion de la présente réunion, les PEID connaissent un certain nombre de situations qui contribuent sensiblement à leur vulnérabilité, et notamment la migration internationale, qui est une question de première importance dans le monde entier tout comme pour cette catégorie de pays, dans la mesure où elle touche à tous les domaines de la société humaine, à savoir l'économie, la culture, les affaires sociales, le droit et la politique. La migration internationale s'est hissée au rang de thème central qu'il n'est plus possible d'ignorer dans les négociations internationales en cours ou futures. Il s'agit d'une question qui nous concerne tous. En fait, si l'on considère que, pour la plupart des Etats de cette catégorie, les graves inégalités sociales et économiques sont la cause fondamentale de l'émigration, il en découle que la mondialisation, telle que nous la connaissons aujourd'hui, contribue dans une large mesure à gonfler les flux migratoires, ce qui concourt par voie de conséquence à creuser encore le fossé entre pays riches et pays pauvres. Il semble y avoir consensus sur le fait que la solution à bon nombre des défis posés aux PEID passe par une étroite coopération multilatérale entre les Etats concernés — coopération garante de rationalité dans la gestion du problème posé par la migration internationale.

7. La sécurité humaine est un autre défi pluridimensionnel auquel les PEID vont devoir faire face dans un proche avenir: le VIH/SIDA, le trafic de stupéfiants et d'armes de petits calibres, la traite des êtres humains et les conséquences du terrorisme sur les secteurs économiques et le tourisme en particulier sont autant de domaines qui requièrent l'attention.

8. Le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, notamment par le transfert de technologies, dans l'optique de remédier à la vulnérabilité économique, écologique et sociale des petits Etats insulaires et de les doter d'un cadre d'expertise au niveau tant national que régional est une entreprise à laquelle je souscris sans réserve. A l'OIM, nous avons entrepris d'examiner les effets, sur plusieurs PEID, de la croissance que connaît l'économie de la diaspora. Nous portons spécialement notre attention sur différents domaines tels que les rapatriements de fonds, les exportations effectuées par la diaspora, les gains et les échanges de compétences, ainsi que le transfert de technologies nouvelles par le biais du système des TIC (technologies de l'information et de la communication).

9. Les experts des PEID, qui sont de plus en plus nombreux dans la diaspora, ont un rôle majeur à jouer dans la mission de transformation, de reconstruction et de remise en état qui incombe aujourd'hui à leurs pays. L'expérience, les valeurs, les connaissances et la

créativité de ces experts seront d'un précieux secours à ceux qui s'emploient aux mêmes tâches au sein même des pays concernés pour faire progresser les PEID de manière générale, et plus particulièrement dans les domaines de la science et des technologies, dont les Etats concernés ont grand besoin pour mettre au point les mécanismes d'alerte rapide dont il faut qu'ils soient pourvus.

10. Dans la même veine, ces pays doivent mettre en place des mécanismes permettant de réduire les frais liés aux rapatriements de fonds depuis l'étranger, lesquels représentent une source majeure de revenus pour la vaste majorité d'entre eux, dans certains cas supérieure à ceux qu'ils tirent de leurs exportations ou du tourisme. Pour donner un exemple parlant du potentiel que représentent les rapatriements de fonds, je me bornerai à dire que les PEID des Caraïbes ont enregistré un apport de plus de 5 milliards de dollars en 2003 et que l'on estime à 30 % la progression de cet apport en 2004.

11. La propagation du VIH et d'autres maladies infectieuses est une autre préoccupation majeure. Pour les petits Etats insulaires en développement, qui présentent un degré de vulnérabilité particulièrement élevé, un seul cas confirmé d'infection par le VIH/SIDA est un cas de trop et constitue un lourd fardeau pour un système de soins de santé déjà sollicité à l'excès. Le haut niveau de mobilité des populations exige l'élaboration et la mise en oeuvre de réseaux améliorés et de ressources techniques portant entre autres sur l'échange d'informations de base et de diagnostics d'un pays à l'autre. C'est pourquoi j'invite tous les Etats à unir leurs forces pour lutter contre la pandémie du VIH/SIDA qui constitue une menace pour les sociétés des PEID.

12. Ces dernières années, l'OIM et ses Etats Membres ont redoublé d'efforts pour apporter une réponse à ces problèmes particuliers, notamment au sein des PEID. En fait, il faudrait pouvoir faire bien plus. Vos choix politiques et les programmes d'action sur lesquels vous vous mettez d'accord revêtent une importance critique pour la réalisation efficace des formidables tâches confiées à des institutions telles que l'OIM et pour l'accomplissement de leurs mandats. Je forme le voeu que, grâce à votre coordination et à vos efforts concertés, nous serons, à l'OIM, mis en mesure de continuer à relever les défis migratoires qui se posent aux PEID, et notamment le fléau du VIH/SIDA, la pénurie de ressources humaines compétentes et techniquement qualifiées, la mobilité de la main-d'oeuvre qualifiée, la migration irrégulière, le renforcement de potentiel, la traite des êtres humains, la sécurité humaine et l'interdépendance entre la migration et le développement.

Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués,

13. Pour conclure, je voudrais insister une fois encore sur le fait que l'OIM se tient prête à jouer son rôle dans la quête de solutions aux problèmes migratoires que rencontrent les PEID, et, à titre personnel, je me réjouis de prendre une part active, au cours des deux prochaines journées, à notre réflexion commune axée sur la préparation de l'avenir et l'exploration de toutes les voies potentielles de coopération entre l'OIM et vos pays.

Je vous remercie de votre aimable attention.